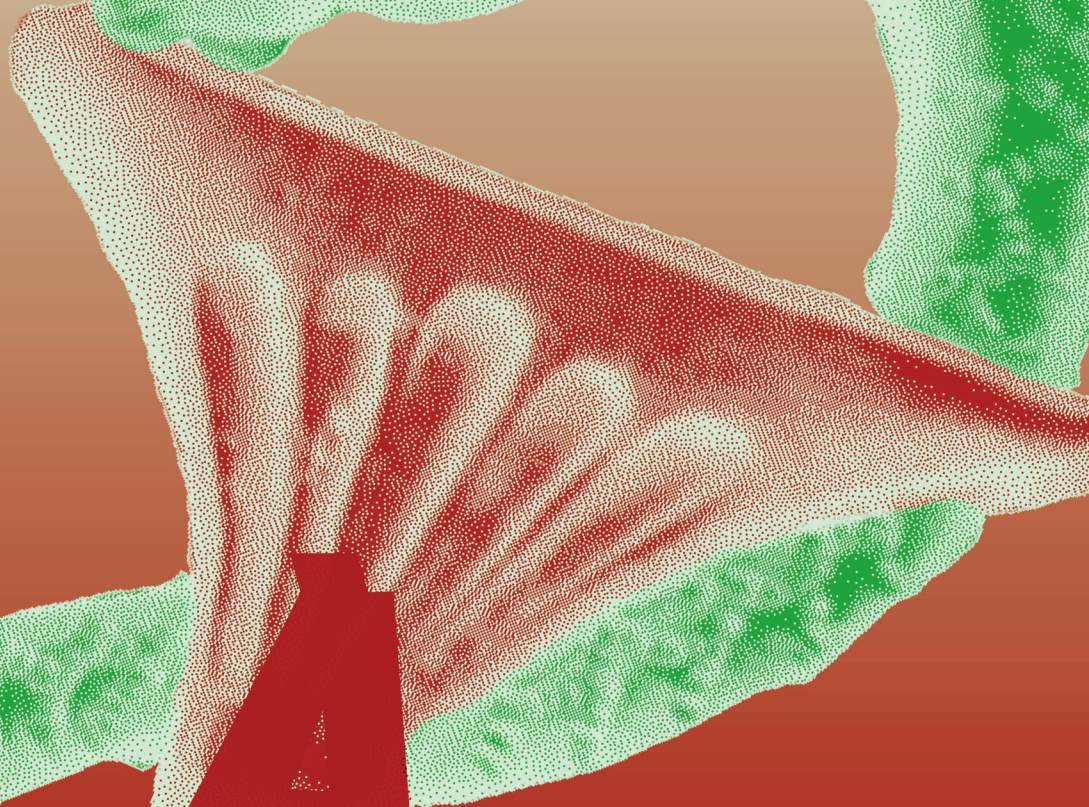
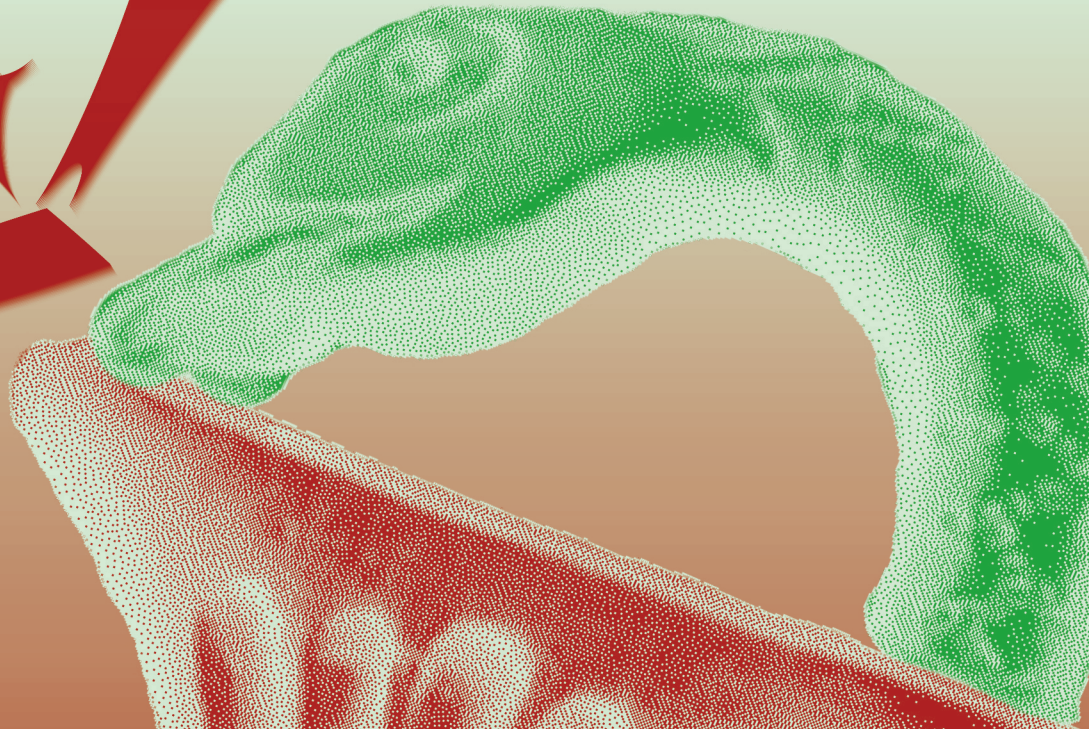


janvier 2025

journal-tract librement reproductible

Pour obtenir les fichiers à imprimer, ou pour nous contacter,  
écrivez à : [torrebenn@riseup.net](mailto:torrebenn@riseup.net)

TORR  
BENN  
BENN



**VOTRE**

**SANTÉ !**



ophtalmologiste à Lorient 56100, dentiste à Rennes 35000 et orthodontiste à Liffré au nord de Rennes, donc en général 1h45 à 2h pour une consultation.

• J'ai accouché de mon premier enfant à Saint Brieuc, je n'ai pas souffert de la route, pour cause c'était un déclenchement, je me suis rendue à la maternité sans contractions, pour aller à un RDV. Pour mon second j'ai accouché à Guingamp, mais cette fois-ci en faisant la route avec des contractions. Heureusement j'avais que 15 bornes à faire !!!! Et là j'ai réalisé ma chance de bénéficier du sursis donné à la mater' de Guingamp, c'était en 2019.

Et j'ai aussi ressenti beaucoup de colères contre ceux qui décident de fermer les « petites » mater ici et ailleurs. Ont-ils déjà fait de la bagnole avec des contractions ???

Quel plaisir d'avoir vécu la rencontre avec mon deuxième enfant dans une petite mater', où l'on m'a apporté un marche-pieds, une théière, etc. pour être à l'aise à allaiter.

Quel soulagement malgré tout d'avoir accouché à Saint-Brieuc pour mon premier enfant. En effet, en cours de grossesse nous n'avons pas eu le choix que d'accoucher à Saint-Brieuc au vu des soucis de santé détectés chez ma fille. Ouf, d'avoir eu la néonatalogie juste à côté. Mais mon expérience me permet d'affirmer qu'il n'y en a pas toujours besoin et que comme pour tout le service public c'est avant tout un service de proximité!!! Un autre coup de gueule c'est la drôle d'impression que l'hôpital public ne tient que par la conviction de celles et ceux qui y travaillent, un peu comme l'école, tiens ! Et qu'il serait grand temps que l'on ait toutes et tous accès aux mêmes services publics de qualité que l'on vive dans des grandes villes ou dans les campagnes.

• **Seules les visites programmées à l'avance (cf. Merci Doctolib), quand on est malade, on ne peut pas avoir de rdv dans les 48h, donc seul recours, la maison médicale de garde où il faut s'armer de patience, le soir, après une journée de travail et donc un enfant malade.... Pour info, j'ai fini par consulter un allergologue à Lorient et ophtalmo à Rennes!!!**

• J'ai pu, en septembre 2023, après avoir contacté le 15, aller à la maison médicale de garde à Guingamp dans le Centre hospitalier. Après un diagnostic d'une phlébite au mollet avec un risque d'embolie j'ai dû aller par mes propres moyens aux urgences de St Brieuc de nuit. Sans que l'on me donne un anticoagulant. Sur ce site j'ai pu être pris en charge rapidement, le risque d'embolie levé je suis parti au milieu de la nuit par mes propres moyens à mon domicile à Guingamp. Le lendemain en milieu de matinée j'ai dû retourner à St Brieuc pour finir les examens (echo doppler veineux) toujours par mes propres moyens (un autre aller/retour).

• **J'avais besoin de faire des imageries et j'ai dû finalement me tourner vers des cabinets privés.**

• Ma fille de 3 ans malade (otite assez sévère) aucun rdv chez le médecin traitant, consultation à la maison médicale de garde de Guingamp à 20h, sortie à 00h30. En soit nous avons été pris en charge, c'est déjà une aubaine mais attendre 4h30 avec une petite fille de 3 ans souffrant de l'oreille, interminable pour un parent.

• **Je dois voir l'ophtalmo 2 fois par an pour cause de glaucome. Cela me coûte 50€ de dépassement à chaque fois dans le privé. Impossible de se faire soigner à l'hôpital.**

• Fin août 2024 j'ai dû être hospitalisée en urgence pendant une semaine. L'hôpital Yves Le Foll était régulé, j'ai dû rester dans le services des Urgences de Guingamp 3 jours, le temps qu'on me trouve une place ailleurs (j'ai fini à L'hôpital privé de Plérin). Il était d'abord prévu de m'envoyer à Lannion, mais c'était trop éloigné de mon domicile pour que mes proches puissent m'apporter mes affaires.

• urgence dentaire, au moins 40 dentistes en Bretagne appelés, aucun n'a voulu me recevoir, donc je suis allée aux urgences de Carhaix et on m'a dit d'aller à Brest ou bien d'appeler le 15 le dimanche matin entre 7 et 1h [sic] du matin pour voir avec le dentiste

régulateur. Une généraliste de permanence sur place m'a prescrit des antibiotiques en attendant les 4 jours avant le dimanche.

• Refus de RDV en cardiologie par manque de place.

Refus d'accès aux urgences de Guingamp avec un enfant, il a fallu que j'appelle le 15 pour avoir une orientation du médecin du 15 pour pouvoir avoir accès aux urgences, avec une prise en charge immédiate car il y avait une vraie urgence. Si je m'en étais tenue au premier accueil il aurait fallu que je passe plusieurs heures dans la file d'attente de la maison médicale de garde.

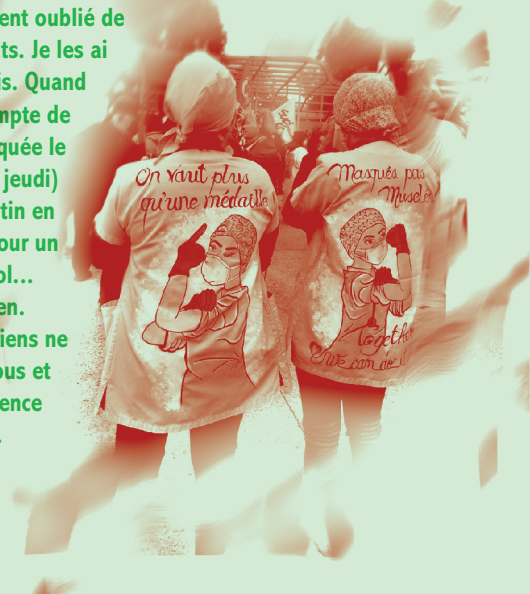
Deux ans d'attente suite à une notification MDPH pour une orientation SESAD pour ma fille et nous n'avons toujours pas de place.

Elle a été prise en charge pour des troubles du développement moteur et des troubles de l'attention au CAMSP de Lannion jusqu'à ses 6 ans. Nous sommes en attente de SESAD depuis. Elle a aujourd'hui 8 ans. Pour limiter la rupture de soin, elle est suivie en libéral (Psychomotricité et ergothérapie), ces soins sont notifiés par le médecin rééducateur mais non pris en charge par la sécurité sociale. Ils sont à notre charge (300€/mois). Mais ils ne le seraient pas s'ils étaient dispensés dans une structure comme le CAMSP ou le SESAD. De plus comme ils ne sont pas remboursés (parce que en libéral, parce que pas de place dans les structures dépendantes de l'hôpital public), le transport en taxi n'est pas non plus pris en charge. Notre fille a un RDV de psychomotricité et un RDV d'ergothérapie par semaine. Elle se rendait au CAMPS en taxi, ses soins étaient pris en charge à 100%. Depuis elle a toujours besoin de ces soins, mais ils sont à notre charge, nous n'avons plus droit au taxi, nous travaillons tous les deux et devons nous organiser toutes les semaines pour la conduire à ses RDV, elle a une ALD mais ça ne change rien pour ces soins là.

Sans parler des autres rééducations : psy, orthophonistes, orthoptistes, kiné, etc. qui sont coordonnées par le CAMSP ou le SESAD mais dont l'organisation est à la charge des parents lorsqu'on est en attente de place.

• **Pour les urgences ophtalmiques, c'est très loin (1h de route).**

• J'ai un médecin traitant depuis 4 ans à Lannion. Cet été j'avais besoin de la consulter pour un kyste au poignet qui comprimait les nerfs de ma main droite, la première consultation était en novembre et en visio. 4 mois pour obtenir de devoir faire un IRM (encore 4 mois) avant d'obtenir un rdv chez un chirurgien qui sera peut-être en avril. On ne se sent pas en sécurité. Je suis jeune, en bonne santé, mais vieillir ici me (nous) fait peur. Ce n'est pas la faute des médecins. Bégard vient d'accueillir soit disant 11 nouveaux médecins... qui ne prennent en fait aucun patient car arrivent avec un clientèle déjà faite. J'en viens à prendre certains rdv quand je pars en vacances dans des villes où je peux caler des rendez vous seulement (!) 3 semaines à l'avance. Les médecins partent les uns après les autres à la retraite, ceux qui restent sont dépassés ! Ce n'est pas par envie qu'ils refusent les patients. Autre grande histoire que celle d'une consultation gynécologique à l'hôpital. Ils ont purement et simplement oublié de m'envoyer les résultats. Je les ai relancés plusieurs fois. Quand ils se sont rendus compte de l'erreur j'étais convoquée le lendemain même (un jeudi) et opérée le lundi matin en urgence également pour un début de cancer du col... Mais sinon tout va bien. Que Paris et les parisiens ne se soucient pas de nous et nous crèverons en silence dans nos campagnes.



Fin octobre 2024, Samuel Chabré publiait en ligne un témoignage sur l'expérience de son père face au système de santé, déclenchant la publication d'autres témoignages. Cette parole libérée poussa l'initiateur et ses proches à lancer un site pour en recueillir davantage et mettre en contact celles et ceux qui le demandaient avec des avocats, pour faire valoir leurs droits. Nous reproduisons ici le témoignage de M. Chabré. Vous pouvez également témoigner sur :

**recourspaysan.fr**

Hier j'ai vu pleurer mon père dans la cuisine, un papier à la main. Ce papier, c'est la réponse à sa demande d'indemnisation à une assurance privée pour laquelle il a cotisé, parce qu'il est considéré comme invalide à plus de 35%. Il faut savoir que mon père est paysan, qu'il fait parti de celles et ceux qui triment en silence pour nous nourrir.

35% c'est juste un chiffre, alors je vais vous décrire ce que ça veut dire en vrai : c'est des mains flinguées par l'arthrose, tu peux plus les plier, c'est un genou avec une prothèse, tu peux plus grimper des escaliers normalement, c'est une épaule qui se répare d'une rupture des ligaments, tu peux plus l'utiliser pour porter des charges lourdes. Mon père demande pas l'aumône, par contre ce matin je l'ai vu pleurer de rage et d'humiliation. Sa première réaction à

cette lettre ça a été de fondre en larme, parce que c'est une condamnation à continuer à travailler, à continuer à foutre en l'air sa santé, c'est une condamnation à mort.

Moi j'ai du prendre mon père dans mes bras pour lui dire que ça allait aller, mon père qui a 60 ans, et qui m'a dit « ça donne envie de se flinguer ».

Au fait je vous ai pas donné le prix, la somme de ses 45 dernières années à trimer dans les champs, c'est 380€ par mois qu'on lui propose pour ne plus exercer son travail. C'est le prix pour avoir passé plus de 40 ans à nourrir des gens, à être ces premiers de cordés dont on nous parle tant quand le monde est à l'arrêt, et qui disparaissent tout aussi rapidement quand il se remet en route. Et que chaque réformes néolibérales de ces 50 dernières années, viennent détruire, sans cesse. Je mets au défi quiconque de venir travailler dans un champs à 60 ans, avec de l'arthrose dans les mains, un genou flingué.

Et on sait bien que ce qui vient de se passer là chez nous, dans l'intimité de notre petite cuisine, ça se passe en vrai, en ce moment, chez des ouvrier.e.s, des paysan.e.s, des infirmier.e.s, des personnes qui déplacent des choses lourdes, pour qui leurs corps est souvent leurs seuls bien.

Honte à vous Groupe Crédit Agricole et l'assurance PREDICA, on va pas se gêner de vous nommer. Une structure qui était « la banque des paysans » et qui clairement se retourne contre eux depuis tant d'années. Bravo, continuez à faire partie de cette clique qui font crever celles et ceux qui nous nourrissent. De notre côté on va bien sûr se battre et je prends tous les contacts d'avocat.e.s qui pourraient nous aider. Samuel Chabré

Dans le débat public sur la santé, l'extrême-droite fait de la suppression de l'Aide médicale d'État un cheval de bataille, comme symbole politique de la préférence nationale. Nous avons demandé à une médecin généraliste de nous donner quelques clefs de compréhension des effets de cette suppression.

## AME, entre symbole politique et sujet de santé

### Qu'est ce que L'AME ?

L'Aide médicale d'État ou AME est un dispositif permettant l'accès aux soins aux personnes étrangères en situation irrégulière. Elle est attribuée sous condition de ressources, pour des individus présents sur le territoire depuis plus de 3 mois sans titre de séjour valide. Elle permet l'accès aux soins médicaux de ville ou hospitaliers, sauf exceptions, comme par exemple les médicaments habituellement peu ou non remboursés par la sécurité sociale, ou encore l'accès à l'Aide médicale à la procréation. L'AME représentait en 2023 environ 0,5% des dépenses prévues par le budget de la Sécurité sociale, et on estime, selon une étude de l'IRDES, que seulement 51% des personnes éligibles en bénéficient actuellement.

### Ça changerait quoi par rapport à L'AMU (Aide Médicale Urgente) ?

L'AMU, qui remplacerait l'AME dans la politique idéale de Bruno Retailleau ou de Jordan Bardella, limiterait cette prise en charge à « des maladies graves et des douleurs aiguës », de la prophylaxie, des soins liés à la grossesse, des vaccinations et des examens de médecine préventive.

Leur argumentaire repose principalement sur des critères économiques. Il est néanmoins assez simple de le réfuter lorsqu'on tient compte du report et de l'accentuation des coûts qu'impliquerait une prise en charge tardive causée par l'impossibilité de se soigner du fait de la suppression de l'AME, avec multiplication des hospitalisations et utilisation de traitements

onéreux (rappelons que le coût d'une hospitalisation en réanimation s'élève en moyenne autour de 3000€ par jour). On pourrait aussi insister sur d'autres conséquences de cette politique de santé, telle la sur-saturation des services de santé du type des Permanences d'accès aux soins de santé (PASS) et autres associations similaires, ou encore l'engorgement absolu des services d'Urgences, qui entraîneraient inévitablement une perte de chance pour l'ensemble des patient·es, sans distinction d'origine ou de couleur de peau. Mais ces arguments soutiennent toujours une hiérarchisation des patients et différents niveaux d'accès aux soins en fonction de la détention ou non de papiers. Cette hiérarchisation, par ailleurs contraire au serment d'Hippocrate, est insupportable et le seul argument de l'égalité fondamentale des êtres humains devrait suffire à refuser la suppression de l'AME.

Est-ce encore utile, enfin, de rappeler l'avis unanime de la communauté scientifique sur l'importance de ce dispositif en termes de santé publique, pour endiguer la propagation de maladies comme la Tuberculose, le VIH, ou plus récemment le Covid-19 ? Si ce n'est toujours pas convaincant, peut-être que les positionnements unanimes de la Société de Pathologie Infectieuses, de la Société de Réanimation de Langue Française, de la Société Française de Santé Publique, de la Société Française de Pédiatrie et de la Société Française de Médecine d'urgence contre la suppression de l'AME pourront montrer le consensus dans le champs médical.<sup>[1]</sup>

### Pourquoi la droite et l'extrême droite continuent-ils de s'attaquer à L'AME ?

Bruno Retailleau accuse l'AME d'être « un appel d'air » pour l'immigration clandestine. « Un quart des étrangers en situation irrégulière cite l'accès aux soins gratuits comme raison de leur migration », explique-t-il à Public Sénat<sup>[2]</sup>. Si on se penche un peu sur la question, il apparaît rapidement que ce chiffre est nettement gonflé

par les propos de LR et du RN. Selon une étude de 2019, une personne sur dix aurait cité la santé comme raison de sa migration en France. Environ la moitié des immigré·es éligibles à l'AME n'en bénéficieraient pas, compte-tenu des difficultés administratives et de l'absence d'accompagnement proposé.<sup>[3]</sup>

Tous ces éléments nous laissent donc penser que réduire le budget de l'AME est en fait une énième manière de stigmatiser les personnes d'origine étrangère en leur faisant porter le chapeau d'une dette chronique du service public, et en accentuant une discrimination dont elles sont déjà victimes. En effet, plusieurs études mettent en avant une dégradation de l'état de santé des populations immigrées après leur arrivée en France, en raison de plusieurs facteurs. D'une part, les mauvaises conditions de vie et/ou de travail, et d'autres part, des difficultés et retards d'accès aux soins expliqués par le refus de certains professionnels de santé de recevoir des personnes bénéficiant de la Complémentaire santé solidaire (C2S) ou de l'AME, par la barrière de la langue, ou encore par la réticence à consulter du fait d'une peur de préjugés et de discriminations qui n'est pas dénuée de fondement.<sup>[4]</sup>

Le sujet de l'AME est finalement pris d'assaut par les politiques de droite et d'extrême-droite, non pas pour améliorer l'accès aux soins en France ou pour réduire le déficit public, mais surtout pour continuer de s'attaquer à des minorités qui vivent déjà dans des situations de précarité extrêmes. Ces discours racistes mettant en avant des principes abjects de préférence nationale et nous éloignent des réelles problématiques qui mettent à mal le système de santé depuis plus de 15 ans.

[1] <https://www.srlf.org/article/suppression-laide-medicale-detat-ame>

[2] le 3 novembre 2023.

[3] <https://www.irdes.fr/recherche/questions-d-economie-de-la-sante/245-le-recours-a-l-aide-medicale-de-l-etat-des-personnes-en-situation-irreguliere-en-france-enquete-premiers-pas.pdf>

[4] « État de santé des immigrés à travers les grandes enquêtes », *Actualité et Dossier en Santé Publique*, n° 111 juin 2020, p.21-23.

# sondage l'accès à la santé

**CHEZ VOUS** (PRÉCISEZ)  
.....

En octobre 2024, *Initiative Urgence Armor Santé Yec'bed mat* a ouvert des cahiers de doléances de la santé afin d'avoir une meilleure connaissance des difficultés d'accès à la santé au niveau local et pour lutter contre l'avancée des déserts médicaux.

Parce que l'accès aux soins de qualité et de proximité est une priorité pour nous, NOUS VOUS INVITONS À REMPLIR LE MÊME FORMULAIRE que celui réalisé par *Initiative Urgence Armor Santé Yec'bed mat* et À L'ENVOYER À VOS ÉLUS LOCAUX EN INVITANT VOS VOISINS, COLLÈGUES ET FAMILLES à faire de même. Faisons porter notre voix partout pour demander des solutions immédiates.

NOM  
.....

PRÉNOM  
.....

CONTACT  
.....

(téléphone, mail, si vous voulez inviter vos élus à prendre contact avec vous afin de préciser votre témoignage ou pour leur parler de la démarche)

Souffrez-vous d'une maladie longue ou d'une affection longue durée?

OUI

NON

Avez-vous déjà rencontré des difficultés pour accéder aux soins ?

OUI

NON

Avez-vous un médecin traitant à ce jour?

OUI

NON

À quand remonte votre dernière consultation ?      - D'UN MOIS      - DE 6 MOIS      + D'UN AN      + DE 5 ANS

Quelle spécialité vous fait le plus défaut ?      *OPHTALMOLOGIE*

*CARDIOLOGIE*      *NEUROLOGIE*

*GYNÉCOLOGIE*      *DENTISTE*      *DERMATOLOGIE*

*GASTRO-ENTEROLOGIE*      *RHUMATOLOGIE*      *PÉDIATRIE*

*PSYCHIATRIE*      *PNEUMOLOGIE*

Vous est-il déjà arrivé de renoncer à des soins,  
faute de disponibilité de rendez-vous ?      *OUI*      *NON*

Quelle distance parcourez-vous en moyenne  
pour bénéficier de soins médicaux ?      - DE 5 KM      ENTRE 5 ET 10 KM      ENTRE 10 ET 30 KM      ENTRE 30 ET 50 KM

+ DE 50 KM  
PRÉCISEZ .....

Comment vous soignez-vous aujourd'hui ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Racontez-nous vos difficultés d'accès aux soins :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....